

VILLE D'HERIN

59195

Tel. 03.27.20.06.06

Fax 03.27.20.06.07

Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 Mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le 23 Mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le 16 Mars s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en la Salle Mario Aprile à l'Espace Communal, Associatif et Musical Alphonse Delpointe, sous la présidence de **Monsieur Jean-Paul COMYN, Maire.**

Etaient présents : COMYN Jean-Paul - ZOCCALI Claudine - MORTREUX Jean-Marc - HOUREZ Dominique - SCARTOCSETTI Franck - BAJEART Christine - SAUVAGE Joël - KERN Claudine - BOITTIAUX Daniel - SCHERER Murielle - MANN Ginette - LASSELIN Marie-Jeanne - HOUREZ Pauline - SANS Patrick - NICODEME Hervé - EPITALON Philippe - BASSEZ Michel - LAMBRECHT Thérèse - APRILE Corinne.

Excusés ayant donné procuration :

DEGROS Bernard	à	MANN Ginette
OBJOIE Patrick	à	SCARTOCSETTI Franck
MONTUELLE Grégoire	à	SAUVAGE Joël
LIBRE Dominique	à	LAMBRECHT Thérèse
DURAN Jean-Philippe	à	APRILE Corinne
POTIEZ Régis	à	BASSEZ Michel

Absente: LEROY Frédérique, MASSE Maryse

Secrétaire de séance : NICODEME Hervé

18 h 45 : Arrivée de Madame Maryse Masse

ORDRE DU JOUR

FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

1. AFFECTATION PROVISoire DES RESULTATS 2016
2. TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2017
3. BUDGET PRIMITIF 2017
4. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017
5. VENTE DU TRACTEUR
6. DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. - EGLISE

DIVERS

7. SMAHVSBE – ADHESION DE LA COMMUNE DE MASNY
8. SIDEN-SIAN – NOUVELLES ADHESIONS

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

INFORMATIONS DU MAIRE

COMMISSIONS MUNICIPALES

QUESTIONS DIVERSES

Il est procédé à l'appel des Conseillers Municipaux.

Monsieur Hervé Nicodème est nommé Secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal adopte à l'Unanimité le procès-Verbal du 23 Février 2017.

👉 INTERVENTION DE MONSIEUR DUBOIS DE GRDF POUR LA PRESENTATION DU FUTUR COMPTEUR COMMUNICANT DE GAZ « GAZPAR »

18 h 45 : Arrivée de Madame Maryse Masse

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 26

FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

1. AFFECTATION PROVISoire DES RESULTATS 2016

Au vu de la balance certifiée produite par le Comptable Public, l'assemblée autorise **à l'Unanimité**, la reprise, au Budget Primitif 2017, des résultats provisoires de l'exercice 2016 tels que repris en annexe.

2. TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2017

L'Assemblée décide *à l'Unanimité* de maintenir et fixer ainsi qu'il suit les taux d'imposition Communaux pour l'année 2017 :

	Taux 2016	Taux 2017	Base d'Imposition	Produit
Taxe d'habitation	26,10 %	26,10 %	2 784 000	726 624
Foncier Bâti	26,85 %	26,85 %	1 955 000	524 918
Foncier non bâti	105,88 %	105,88 %	30 300	32 082
				1 283 624

3. BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal approuve *à l'Unanimité* le projet de Budget Primitif 2017 qui s'équilibre de la manière suivante :

- Section de Fonctionnement3 570 108. 57€
- Section Investissement3 110 814. 45 €
- **Total du Budget****6 680 923.02 €**

4. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017

L'Assemblée se prononce sur les diverses demandes de subvention étudiées en Commission de Finances du 15 Mars 2017, comme suit :

DESIGNATION DE L' ASSOCIATION	Subvention 2017 dont participation vin d'honneur de 40 €	Total subvention 2017 - vin d'honneur compris	Nombre de voix
ARTICLE 6574 DU Budget			
Activités Physiques d'entretien	435,00	435,00	* Mann G. + proc. Degros B. Pour : 24
Amicale des anciens sapeurs pompiers	700,00	700,00	* Mortreux J-M. pour : 25
CAPER	306,00	306,00	* Kern C. pour : 25
Chasse, Détente et Pêche	195,00	195,00	* Nicodème H. pour : 25
Chorale "Chœur à l'Unissons"	200,00	200,00	* Bajart C., Comyn J-P., Kern C. pour : 23
Club Amicale du 3ème Age	362,00	362,00	* Hourez D., Bajart C. pour : 24
Comité des corons	800,00	800,00	* Kern C., Lasselin M-J. pour : 24
Comité des Festivités Hérinoises	4 040,00	4 040,00	* Kern C., Lasselin M-J., Sans P. pour : 23
Coopérative école F. J. Curie	1 000,00	1 000,00	Unanimité
Coopérative école G. Péri	1 000,00	1 000,00	Unanimité
Coopérative école Mixte	1 310,00	1 310,00	Unanimité
Coopérative - école du Bosquet Wallers	200,00	200,00	Unanimité
Femmes Solidaires	630,00	630,00	* Lambrecht T. + proc. Libre D., Aprile C. + proc. Duran J-P. pour : 22
FJEP Basket	3 160,00	3 160,00	* Objoie P. (procuration) pour : 25
FNACA	415,00	415,00	* Mann + proc. Degros B. pour : 24
Hainaut Sport Adapté	255,00	255,00	* Potiez R. (procuration) pour : 25
Harmonie Batterie Fanfare	3 360,00	3 360,00	Unanimité
Hérin Aubry Culture Loisirs Evasion	2 855,00	2 855,00	* Sans P., Bajart C. pour : 24
Hérin USTT	648,00	1 038,00	Unanimité
<i>subvention exceptionnelle</i>	390,00		
Les amis de la Résidence F. Vanesse	190,00	190,00	* Aprile C. + proc. Duran J-P., Bassez M. + proc. Potiez R. pour : 22
Les amis de la pétanque Hérinoise	295,00	295,00	* Hourez P. pour : 25
Les Flammes Hérinoises	800,00	800,00	* Kern C. pour : 25
Les Mains Agiles	300,00	300,00	* Lasselin M-J. pour : 25
Les p'tits poucets	200,00	200,00	* Sauvage J. + proc. Montuelle G. pour : 24
Les Randonneurs Hérinois	345,00	345,00	* Hourez D., Bajart C. pour : 24
Société de Chasse "Les Montagnes"	190,00	190,00	Unanimité
Société de Chasse d'Hérin	325,00	325,00	* Degros B. (procuration) pour : 25
Sporting Club Hérin	300,00	300,00	Unanimité
Super Héros pour tout évènement	190,00	190,00	Unanimité
Un pour Tous, Tous pour un	265,00	265,00	Unanimité
		25 661,00	
ARTICLE 657362 DU BUDGET			
Subvention au CCAS	60 000,00	60 000,00	Unanimité
* : ne participe(ent) pas au vote			

5. VENTE DU TRACTEUR

Vu l'avis favorable de la Commission des finances réunie le 15 Mars 2017, le Conseil Municipal décide **à l'Unanimité** :

- ✓ De procéder à la cession du tracteur immatriculé 602 BSV 59, hors d'usage et nécessitant des coûts de réparations importants. Ce véhicule sera cédé avec les accessoires (bras de fauche, sableuse, bétonnière) pour le prix net de : 1 500,00 euro à Monsieur CARPENTIER Joël 22 rue de Forêt 59360 Le Pommereuil
- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette transaction

6. DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. - EGLISE

Vu les modalités d'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R). et considérant que :

- la Commune satisfait aux critères d'éligibilité à cette dotation ;
- le projet de rénovation et de transformations intérieures de l'Eglise St Amand à Hérin peut bénéficier de cette dotation,

Le Conseil Municipal décide **à l'Unanimité** :

- D'approuver ledit projet ;
- D'adopter le plan de financement s'y rapportant ;
- De solliciter de Monsieur le Sous-Préfet l'octroi de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, pour cet Investissement.

DIVERS

7. SMAHVSBE – ADHESION DE LA COMMUNE DE MASNY

Le Conseil Municipal un avis favorable **à l'Unanimité** quant à l'adhésion de la Commune de Masny au Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas-Escaut.

8. SIDEN-SIAN – NOUVELLES ADHESIONS

L'assemblée accepte **à l'Unanimité** de nouvelles adhésions de communes au SIDEN-SIAN.

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

Ont été désignés par décision du Maire :

- Le groupement des sociétés gruson sécurité à Villeneuve d'Ascq et Citelum à Trith-St-Léger afin de réaliser les travaux d'extension du système de vidéo-protection urbaine de la ville pour un montant de 63 334.91 euro HT soit 76 001.89 euro TTC,

- Signature d'un bail de location d'un espace de stockage avec la société Joigneaux à Hérin pour un coût mensuel de 120.60 euro TTC,
- La société ABO Environnement à Templemars pour des travaux de désamiantage dans le cadre de la restructuration de la salle des sports pour un coût de 11 109 euro HT soit 13 330.80 euro TTC,
- Signature d'un avenant n°2 avec l'entreprise A2ENR en raison de prestations non fournies sur le marché relatif à la transformation du Pôle Jeunesse en crèche pour une moins-value de 1 012 euro HT ; le montant du marché est donc porté à 21 530 euro HT soit 25 836 euro TTC.

INFORMATIONS DU MAIRE

COMMISSIONS MUNICIPALES

Il est présenté au Conseil Municipal les comptes rendus des commissions suivantes :

- Fêtes du 20 février 2017
- Communication du 13 mars 2017
- Finances du 15 mars 2017

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 45

Le secrétaire de séance,

Hervé Nicodème

Le Maire,

Jean-Paul Comyn